



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2012

DU 22 FEVRIER 2013

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée – Chant
2. Appel nominatif
3. PV AG 2011, correspondance, communications
4. Rapide analyse "Vintage Lignières"
5. Analyse de la participation 2012
6. Rapport du trésorier
7. Rapport des vérificateurs
8. Budget 2013 – fixation des cotisations
9. Rapport du directeur
10. Rapport du président
11. Adoption des rapports
12. Nomination statutaire :
 - du comité
 - des vérificateurs de compte
 - des délégués
13. Activités 2013 – 2014, gains accessoires
14. Divers, tour de table
15. Clôture de l'assemblée



1. Ouverture de l'assemblée – Chant
Pas d'objections à l'ordre du jour proposé ci-dessus.
L'assemblée débute avec l'Hymne Acapell'HOM.
2. Appel nominatif
Six membres sont excusés : Pascal Dick, Blaise Jeanneret, Martin Egli, Serge Gaillard, Jean-Bernard Griessen et Christian Rossier.
3. PV AG 2011, correspondance, communications
Le procès-verbal de l'assemblée générale 2011 est accepté.
Christian Rossier démissionnera du chœur après le concours de Fribourg; cette dernière est acceptée.
Assemblée des délégués du 9 mars 2013 à Chézard; ce sujet sera repris au point 12.
Philippe Chopard a, cette année 35 ans de chant et sera fêté en tant que membre honoraire; une bouteille lui est remise.

Blaise Jeanneret a, cette année, 10 ans de chant; sa bouteille lui sera remise à la prochaine répétition.

Dimanche 24 février 2013, à 17 H 00, à Tramelan, a lieu le dernier concert de la Croche-Cœur.

Marc signale que le chœur Jaroslav donne ses concerts les 8 et 9 mars 2013 à Môtiers.

4. Rapide analyse "Vintage Lignières"

Le président remercie tous les membres ainsi que les conjoint/e(s) pour l'immense travail effectué pour le montage, la soirée et le démontage.

Malheureusement, "un boycott" a été orchestré par les gens de la place; ce qui a engendré un déficit de CHF 1'000.00.

Le concept est là et une nouvelle soirée vintage en 2014 – 2015 pourra peut-être être à nouveau organisée.

5. Analyse de la participation 2012

Le premier point positif est que l'année 2012 a débuté et s'est terminée avec 19 choristes; le contingent a été étoffé après quelques essais infructueux. A partir de mai 2012, Bonbon a rejoint Acapl'HOM pour ne plus le quitter. L'effectif est parfaitement équilibré avec 5 chanteurs par registre.

Une répétition a été annulée pour cause d'enlèvement du directeur par ses élèves; cette affaire s'est heureusement bien terminée pour lui.

Le taux d'absentéisme qui s'élevait à 20 % en 2011 a diminué à 15 %. Sur les 19 répétitions et les 5 prestations publiques, le nombre de chanteurs présents est, en moyenne, de 16.2. Le fond du trou a été atteint lors de 2 répétitions où seulement 12 membres étaient présents.

Lors de l'année 2012, 13 membres ont effectué 9 répétitions et concerts avec la Croche-Cœur pour interpréter le Gesang avec beaucoup de plaisir.

Le taux de présence individuel le plus bas est en hausse puisqu'il se situe à 65 %.

7 membres ont réussi à obtenir un pourcentage de présence supérieur à 90 %. Deux membres peuvent se vanter d'avoir été présents à toutes les prestations; il s'agit de Schacha et de Bonbon, avec des présences à 100 %.

Il n'y a jamais eu de répétition avec un effectif complet, si ce n'est lors de 2 concerts.

6. Rapport de la trésorière

L'année comptable débute le 01.02.2012 pour se terminer le 31.01.2013.

Le solde en compte au 31.01.2013 est de CHF 8'861.19.

7. Rapport des vérificateurs

Conformément au mandat confié par l'Assemblée générale les vérificateurs soussignés ont examiné en date du 13 février 2013 dernier les comptes présentés par la caissière Catherine Guye pour l'exercice comptable allant du 1^{er} février 2012 au 31 janvier 2013.

Après contrôle des pièces et du bilan nous avons pu constater leur parfaite concordance avec toutes les écritures passées.

En conclusion, il est proposé d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge à la caissière en la remerciant de son travail accompli de façon exacte et précise.

Serge Gaillard et Alain Gorgerat

8. Budget 2013 – fixation des cotisations

Catherine Guye a repris les chiffres de l'année précédente.

Le président remercie la trésorière pour le budget.

Il est décidé de maintenir les cotisations à CHF 200.00 pour cette année encore.

9. Rapport du directeur

Points plutôt positifs :

- Belle saison, qualité de chant très convenable, bonne ambiance de travail, désir chez chacun de bien faire et de vouloir appliquer les consignes et les exemples.
- Programme varié de l'année, pièces nouvelles de plusieurs époques, langues différentes, certaines assez difficiles, c'est le but visé.
- Superbe association avec les délices de Suzy.
- Participation au Noël des isolés = sortir des sentiers battus.

Points plutôt négatifs :

- Assiduité aux répétitions (pas égale selon les chanteurs).
- Volonté de rattraper lorsque l'on a manqué (inégale aussi selon les chanteurs)
- Déchiffrage (planifié) à la maison. Tout le monde joue inégalement le jeu.
- Capacité à sentir le C barré... pièce ancienne... écouter chez soi des extraits musicaux.

Points d'amélioration et d'avenir

- Insister sur la fréquentation et la prise en charge de chacun (il y a les CD de JB donc pas d'excuses).
- Développer l'écoute de soi, de l'autre du registre et de l'ensemble, = 4 degrés, mais qui mettent du temps à pouvoir être acquis.
- Avoir la volonté de s'améliorer individuellement par des cours privés, des semaines chantantes, des week-ends de chant, participations à d'autres chorales, etc...
- Chercher des possibilités de se produire lors de concerts ailleurs. Poursuivre les associations, la recherche de "coups médiatiques", de pièces inordinaires (avec solistes, pianistes, autre chœur pour une ou deux pièces) afin d'éviter le "concert annuel du chœur d'homme statique".
- Pour Acapell'Hom seul, trouver des mini "mises en scène", mélanger les chanteurs, donner une dynamique à l'ensemble...

10. Rapport du président

Le temps passe décidément très vite !

La saison 2 est bouclée, les comptes sont rendus et seront vraisemblablement acceptés au point suivant de l'OJ... nous voilà plus riches de quelques milliers de francs mais surtout plus riches d'expériences nouvelles.

Ce fut d'abord une invitation à la Chaux-de-Fonds, dans le cadre du 1^{er} mars, puis en guise de poisson d'avril, l'arrivée de Bonbon qui vient nous rejoindre pour apporter avec bonheur son organe aux Ténors 2 et sa toujours bonne humeur au groupe, puis un kiosque à musique à Cressier le 1^{er} septembre et le Noël des isolés à Peseux le 24 décembre.

Entre-temps, le 22 septembre, notre soirée Vintage à Lignièrès pour essayer de se faire un petit pécule.

Viennent ensuite pour clore l'exercice nos 4 Concerts avec Les Délices de Suzy et ce fameux "Gesang der Geister über den Wassern" que nous aimons tant !

Ce qui m'amène tout naturellement à la constatation suivante, lorsque l'on va chanter ça nous rapporte de l'argent (CHF 500.00 à La Chaux-de-Fonds, CHF 300.00 à Peseux, CHF 5'000.00 pour nos concerts 2013) et lorsque l'on sort de nos sentiers pour essayer d'en gagner ...on en perd ...donc, continuons à chanter et soyons tous attentifs et ouverts aux éventuelles propositions nous venant de l'extérieur !

Pour revenir au feu d'artifice final, je dois avouer que je n'ai pas toujours dormi sur mes deux oreilles après avoir quantifié le budget de fonctionnement de nos 4 concerts ! ...ben oui, il fallait juste trouver CHF 12'000.00 environ et on était à CHF 480.00 en caisse dans une première phase et après notre Vintage à moins CHF 1'600.00, je ne parle volontairement pas des cotisations qui couvrent juste le cachet de notre Directeur !

...et cette sempiternelle question qui venait hanter mes aubes fatiguées ...est-ce bien raisonnable de "se payer" un orchestre de chambre rien que pour nous ! ... juste pour chanter encore une fois Schubert et Goethe !

Et dans la foulée, ma trésorière favorite ne nous a-t-elle pas dit : "...mais vous êtes fous, on n'a pas le 1^{er} francs !"

Elle avait raison ... on était fous peut-être l'est-on encore, d'ailleurs ... mais quel bien ça fait, cette petite folie lorsque maintenant on peut plonger nos petites mains dans notre petit sac rempli d'or ! ... et en plus, on a ajouté une jolie ligne à notre carte de visite !

Au lendemain de cette belle réussite aussi bien vocale que financière, j'aimerais remercier mon comité efficace et disponible qui m'a appuyé sans faille dans les différentes démarches entreprises ! Ils y ont crus, les bougres ! Merci à vous tous !

Dans mes remerciements, je voudrais aussi inclure Sergueï, notre star de théâtre et son épouse, Claudine qui nous ont bien aidé pour l'organisation de la "Vintage".

Pour votre information, nos séances de comité se comptent sur les doigts d'une main y compris les séances d'appoint pour la soirée du 22 septembre ! avec maintenant ce qui est devenu une tradition la séance du 31 décembre qui une nouvelle fois a été sanctionnée par une chinoise, des chapeaux pointus et des nez rouges, merci à nos hôtes du plateau de Diesse, j'ai nommé MDP et HK BG.

Voilà pour l'administratif et la musique alors !

Et bien pour essayer de chanter juste ce qui peut paraître faux, nous nous sommes réunis en répétition 19 fois sur le papier et 18 en réalité ... ben oui, quand notre "baguetteur" est pris en otage ... volontaire par une équipe de jeunes et jolies étudiantes, ça nous "bouffe" immanquablement 120 minutes de chants ! Ahh cette répétition, nous la regrettons encore ... avec ces 7'200 secondes supplémentaires, on aurait certainement gardé le ton dans le Zigeuner !

Plaisanterie mise à part, nous avons progressé très certainement dans tous les domaines du chant choral, sûr y a encore du job, mais on est sur la bonne voix (v o i X) ! mais ne nous endormons pas sur ces gentilles paroles entendues de quelques personnes de notre public averti, ne croyons surtout pas que ça y est ... quel travail on a encore à effectuer pour être un jour les Federer de l'art choral !

Et au risque de me répéter, qu'est-ce que ce serait cool qu'on soit un peu plus aux répétitions afin de pouvoir travailler ces respirations parasites, ces attaques encore quelque fois peu sûres, certes, on n'est pas mauvais ... mais si on pouvait être bons et fusionnels en toutes circonstances, ne serait-ce pas encore mieux !

Je parlais l'an passé du réflexe Acapell'HOM ... allez, encore un p'tit effort et on y sera !

Donc, au boulot, préparons au mieux et plus encore notre saison 3, réussissons notre concours de Fribourg et en avant la musique !

Je terminerai en vous remerciant des efforts déjà consentis, de l'ambiance que vous apportez et du plaisir et de l'honneur que vous vous faite tous d'assurer l'obtention des résultats demandé et attendus !

J'aimerais aussi, sincèrement, que vous remerciez vos moitiés qui, premièrement, vous permettent de venir régulièrement à Cornaux et deuxièmement oeuvrent sans compter pour nous préparer des bonnes et goûtues denrées pour nos agapes d'après-concert.

Je me fais maintenant le porte-parole de vous tous pour dire un grand merci à Djibee qui nous numérise toutes nos partoches afin que l'on puisse se préparer au mieux dans la chaleur de nos salons !

Et enfin, au moment où l'Eglise catholique va être dans l'obligation de se retrouver un Pape, nous, modestement, on a le nôtre et on le garde même sans Tiare !

Merci Bernard pour ton inlassable travail, ta recherche de partitions inédites, ta patience et tes compétences. C'est vraiment un grand plaisir de venir aux répétitions et aux concerts pour chanter sous ta direction. Merci pour tout ce que tu as déjà donné et tout ce que tu vas encore nous apporter.

... et en avant pour la Saison 3 !

Vive la Musique

Vive le Chant Choral

Vive Acapel'HOM ...

.....etchantons juste, nom de nom !

J'ai dit !

11. Adoption des rapports

Tous les rapports sont adoptés et décharge est donnée au comité.

Comme il n'y a pas de commission musicale, Bernard reste ouvert à toute proposition. Les chanteurs sont les acteurs d'Acapel'HOM et c'est à eux de proposer de nouveaux chants ou de nouvelles œuvres.

12. Nomination statutaire

- Du comité : pas de démission au sein de ce dernier, il est donc réélu dans son ensemble.
- Des vérificateurs de compte : Alain Gorgerat et Serge Gaillard ont terminé. C'est Michel Schwab et Christian Bonjour qui prennent cette fonction pour un exercice. Il n'y a pas de remplaçant; comme la trésorière est sympathique, même malades, les vérificateurs se déplaceront.
- Des délégués : le président ne peut pas être délégué étant donné qu'il est vérificateur des comptes pour la SCCN. Il propose Philippe Chopard et Pierrot Leuba. Si quelqu'un souhaite se rendre à cette assemblée Pierrot est prêt à laisser sa place.

13. Activités 2013 – 2014, gains accessoires

Pour la prochaine saison, trois ou quatre concerts seront en prévus en mars ou avril 2014. Les dates sont encore à définir, en tenant compte des dates des concerts des autres sociétés.

Le comité souhaite recevoir d'autres propositions de la part des chanteurs.

Le concours de Fribourg aura lieu le 11 mai 2013, le matin. L'après-midi des aubades seront données en ville. Peut-être que le soir Acapel'HOM sera sélectionné pour le concert final.

La date du 28 mai 2013 a été bloquée lors de la dernière assemblée générale pour l'élection du Premier Citoyen du Canton et quasiment tous les chanteurs étaient favorables. Acapel'HOM ne fait pas de politique mais cet événement est une bonne opportunité de se faire connaître. L'horaire à bloquer sera 10 H 00 – 12 H 00 et il y aura ensuite vraisemblablement une invitation à l'apéritif.

Avant de donner une réponse définitive à Philippe Bauer, il faut qu'il y ait assez de chanteurs présents pour cet événement.

Philippe Chopard et Fred Salgat s'annoncent d'ores et déjà absents pour le 28 mai 2013.

Les absents seront consultés et une décision sera prise ultérieurement.

Le comité se porte volontaire pour organiser une torrée au mois de septembre, ceci afin que les conjoints et les chanteurs puissent faire davantage connaissance. L'idée plaît à tout le monde et la date retenue est le 22 septembre 2013.

Bernard dit qu'il a rencontré Madame Bracher de la Coop Maladière et souhaiterait que quelque chose se refasse pour Noël 2013. L'idée serait d'avoir deux ou trois chœurs de base (Acapl'HOM, le Madrigal, Vox Animae) pour faire quelques chants et ajouter d'autres chœurs pour des pièces plus simples. Les dates prévues pourraient être les samedis 14 et 21 décembre 2013. Il souhaiterait un chœur de 120 à 150 personnes et deux répétitions seraient prévues, ceci sans empiéter sur les répétitions des chœurs.

Les concerts de la prochaine saison n'auront pas lieu en janvier mais plutôt en mars et avril 2014. L'idée des concerts est qu'Acapl'HOM fasse le concert sans seconde partie mais par exemple avec une soliste, une pianiste ou une violoniste avec deux ou trois pièces sortant de l'ordinaire.

Philippe Chopard demande s'il serait possible d'aller aussi chanter à la Migros. Bernard répond que Madame Bracher ne sera pas d'accord.

Catherine dit que la Flashmob avait rapporté CHF 850.00 par chorale. Cette fois, les concerts seront annoncés; il y en aura certainement 3 en haut et 3 en bas chaque samedi.

Pas d'activités programmées pour l'instant permettant d'amener de l'argent dans la caisse.

Le comité reste ouvert à toute opération ponctuelle et rémunératrice.

14. Divers, tour de table

Pascal Dick pense faire un recueil de chant que l'on pourrait entonner après les concerts.

Comme annoncé dans le courriel du 3 octobre 2012, voilà le classement du concours de chasse aux Chers Sponsors (vintage) : 4^{ème} place : Jean-Bernard, Martin, Bernard et Michel, 3^{ème} place : Pascal, 2^{ème} place : René et 1^{ère} place : le président.

Philippe Chopard signale que le 12 avril 2013, à 20 H 00, les Délices de Suzy font un concert avec une collecte en faveur du développement de la musique dans le tiers monde.

Christian Bonjour souhaite savoir le programme des chants pour Fribourg.

15. Clôture de l'assemblée

Le président remercie tout le monde et souhaite un bon appétit à tous pour la traditionnelle fondue.

La secrétaire
Sylviane Benoit